



HAL
open science

Interactions, agentivités et catégorisations politiques dans les enquêtes sur les mariages mixtes en Belgique

Mieke Vandembroucke, Adam Wilson

► **To cite this version:**

Mieke Vandembroucke, Adam Wilson. Interactions, agentivités et catégorisations politiques dans les enquêtes sur les mariages mixtes en Belgique. *Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 2022, 50 (2), pp.87-102. 10.4000/semen.17180 . hal-04091175

HAL Id: hal-04091175

<https://hal.science/hal-04091175>

Submitted on 7 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Interactions, agentivités et catégorisations politiques dans **les enquêtes**
sur les mariages mixtes en Belgique

Mieke Vandenbroucke et Adam Wilson



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/semen/17180>

DOI : 10.4000/semen.17180

ISSN : 1957-780X

Éditeur

Presses universitaires de Franche-Comté

Édition imprimée

Date de publication : 30 avril 2022

Pagination : 87-102

ISBN : 9782848679174

ISSN : 0761-2990

Ce document vous est offert par Université de Lorraine



Référence électronique

Mieke Vandenbroucke et Adam Wilson, « Interactions, agentivités et catégorisations politiques dans les enquêtes sur les mariages mixtes en Belgique », *Semen* [En ligne], 50/2 | 2022, mis en ligne le 29 mars 2023, consulté le 07 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/semen/17180> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.17180>

Mieke VANDENBROUCKE
Universiteit Antwerpen

Adam WILSON
Université de Lorraine
IDEA (UR 2338)

Interactions, agentivités et catégorisations politiques dans les enquêtes sur les mariages mixtes en Belgique

Introduction

Chaque interaction survenant au cours d'une vie est potentiellement cruciale. Cependant, il est clair que certaines interactions sont, en réalité, plus déterminantes que d'autres. Dans cet article, nous examinons un exemple d'entretiens réalisés dans le cadre d'enquêtes sur les migrations par la voie du mariage en Belgique qui visent à établir la véracité des intentions matrimoniales des couples. Ces entretiens déterminent jusqu'à un certain point le devenir des relations amoureuses dont il est question : un couple jugé authentique aura la possibilité de célébrer son union et de s'installer durablement en Belgique. Dans le cas contraire, l'union sera bloquée et l'époux ou épouse migrant·e devra quitter le territoire. Ces interactions, uniques pour chaque couple, peuvent donc être qualifiées de décisives, au vu des conséquences déterminantes – matérielles, psychologiques, affectives, morales – qu'elles entraînent pour les personnes concernées et pour la société belge dans son ensemble.

À l'aide d'un outillage mobilisant plusieurs sciences sociales du langage (SSdL), nous explorons dans cet article la façon dont pratiques langagières et dynamiques politiques et idéologiques s'influencent mutuellement dans ce contexte. Qu'est-ce que cet outillage peut révéler des mécanismes de pouvoir en jeu dans ces interactions ? Ou des effets qu'ont ces mécanismes sur les récits de vie et d'amour qui y sont racontés et élaborés ? Comment cet outillage pourrait-il être déployé pour veiller à un rééquilibrage des pouvoirs et, ainsi, à une reprise de contrôle sur lesdits récits ?

1. Interactions cruciales : enquêtes sur les mariages mixtes en Belgique

Nous explorons ici le cas de la Belgique, pays où tous les « mariages mixtes » – unions matrimoniales entre un·e citoyen·ne européen·ne et un·e citoyen·ne d'un pays hors-UE – sont soumis à des enquêtes administratives (Foblets & Vanheule

2006). Ces dernières figurent parmi un ensemble de mesures proposées par l'Union Européenne et certains de ses états-membres (cf. Vandenbroucke & Wilson, soumis) visant à empêcher une utilisation de cette voie migratoire considérée comme « abusive » par l'administration (Wray 2006). Les enquêtes ont donc pour objectif principal l'évaluation de la véracité des intentions matrimoniales des couples, afin d'identifier et d'empêcher des « mariages simulés »¹, c'est-à-dire des unions entreprises avec comme seul objectif l'obtention d'un titre de séjour pour l'un des époux ou l'une des épouses². L'issue de chaque enquête conduit soit à la validation du mariage – entraînant généralement la délivrance d'un titre de séjour pour l'une des personnes – soit au refus de l'alliance, suivi très souvent par un ordre de quitter le territoire.

Les premières étapes des enquêtes sont typiquement entreprises par des fonctionnaires employés au sein de conseils municipaux. Nous nous focalisons plus particulièrement sur l'une de ces premières étapes³ : les entretiens individuels et séparés entre un-e fonctionnaire et chaque membre du couple. L'objectif principal de ces rencontres est de comparer les récits d'amour, et de vie, des deux personnes afin de vérifier qu'il n'y ait pas de grandes disparités et/ou d'autres éléments qui pourraient constituer des indices possibles d'un mariage simulé (Vandenbroucke & Wilson, soumis). Ainsi, le ou la fonctionnaire suit, avec chaque membre du couple, une trame d'entretien qui comprend des questions basées sur plusieurs circulaires gouvernementales⁴ – elles-mêmes basées sur un ensemble de documents officiels européens⁵ – fournissant des indices possibles ou probables d'un mariage simulé (*ibid.*). Cette trame fournit également la base d'un rapport que le ou la fonctionnaire élabore en temps réel pendant l'entretien. Les entretiens ne sont pas enregistrés et ce rapport constitue donc la seule trace officielle de la rencontre intégrée au dossier de demande de mariage.

Si l'on peut parler ici d'interactions cruciales, c'est donc notamment parce que ces rencontres relèvent, tout comme les enquêtes dont elles font partie, de pratiques de division (Foucault 1982) situées à la confluence de plusieurs dynamiques politiques. D'une part, il s'agit de catégoriser des relations comme authentiques (ou

1. Les expressions « mariage blanc » et « mariage de complaisance », très répandues dans le monde francophone, sont parfois utilisées de manière interchangeable avec « mariage simulé » dans les textes officiels belges. Par souci de clarté, nous employons systématiquement ce dernier terme, majoritaire dans lesdits textes, dans cet article (cf. Vandenbroucke & Wilson (soumis) pour une analyse des différents termes utilisés dans les textes officiels).

2. Cette définition est quelque peu simplifiée ici, faute de place (cf. Vandenbroucke & Wilson (soumis) pour une discussion plus approfondie).

3. Cf. Vandenbroucke (2020) pour une présentation de l'ensemble du protocole des enquêtes.

4. Cf. notamment : circulaire relative à la loi du 4 mai 1999 modifiant certaines dispositions au mariage ; circulaire COL 10/2009 ; loi du 2 juin 2013 modifiant le Code civil.

5. Cf. notamment : résolution du Conseil 97/C 382/01 ; article 35 de la Directive 2004/38/EC ; COM (2009) 313 final ; COM (2014) 604 final.

pas) et, par extension, d'(in)acceptables ou d'(in)désirables, sur les plans administratif et juridique (*la* politique⁶). D'autre part, cette catégorisation a clairement un aspect idéologique et moral (*le* politique). Ces interventions étatiques dans les rapports sociaux les plus intimes reposent donc à la fois sur des dynamiques *du* politique et *de la* politique qui s'entrecroisent de façon très complexe, créent un tissu de perspectives, de perceptions et d'intérêts concurrents et (potentiellement) conflictuels qui reflètent et produisent des rapports de pouvoir au sein de cet ordre institutionnel (Codó 2008 : 107). Les enquêtes administratives, et les interactions qui en font partie, sont donc des lieux de catégorisations intrinsèquement subjectives, des lieux traversés par des contextes politiques et historiques plus larges où l'on observe l'émergence de sujets, c'est-à-dire qu'elles mènent à une catégorisation multiforme (plus ou moins contrainte) des personnes et de leurs identités (Heyes 2010). L'ensemble de ces processus de catégorisation ont des conséquences potentiellement drastiques, à la fois pour les couples dont la trajectoire de vie est mise en jeu, mais aussi pour le paysage socio-démographique du pays.

2. Explorer des interactions cruciales

Notre objectif est d'explorer les dimensions interactionnelles des processus de catégorisation politique, lesquels forment le théâtre des enjeux de pouvoir et ainsi la base du caractère « crucial » des entretiens. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un travail de terrain ethnographique multi-site entrepris par Mieke Vandenbroucke en automne 2016 dans des services d'État civil de six municipalités en Belgique. Ce travail de terrain comprenait : (1) l'observation de 16 entretiens entre les fonctionnaires et les demandeur-euses de mariage (et l'enregistrement de 14 d'entre eux) ; (2) l'obtention et l'analyse des rapports des cas observés, des entretiens avec des fonctionnaires ; et (3) des périodes d'observation participante plus générale au sein de certains services municipaux.

Nous proposons ici une analyse des données interactionnelles obtenues lors des entretiens entre les fonctionnaires et les demandeur-euses. Cette analyse s'appuie sur un cadre analytique permettant une articulation entre les phénomènes interactionnels d'une part, et les dynamiques politiques des enquêtes et les processus de catégorisation qu'elles impliquent d'autre part.

Nous partons de la « sociolinguistique interactionnelle », telle qu'initiée par John J. Gumperz (1982), un courant qui a pour but de « comprendre comment les interlocuteurs construisent ensemble le sens des interactions » (Boutet & Heller 2014 : 7). Dans le cadre de la sociolinguistique interactionnelle, « sens » est à comprendre à plusieurs niveaux, de la co-construction de l'activité en cours jusqu'à l'élaboration de grandes catégories, identités ou communautés sociales (Gumperz 1982).

6. Nous reprenons ici les distinctions entre *le* et *la* politique présentées dans l'argument de ce numéro selon lesquelles *la* politique fait référence à la gouvernamentalité institutionnelle et professionnalisée tandis que *le* politique fait référence à l'organisation des rapports sociaux et à leur nature.

Afin d'éclairer ces différents niveaux de « contextualisation » (Gumperz 1982), ainsi que les rapports de réciprocité qui s'établissent entre eux, la sociolinguistique interactionnelle s'appuie sur un ancrage ethnographique, l'analyse fine de phénomènes interactionnels et une base théorique interdisciplinaire (Schiffrin 1994). Cette interdisciplinarité reflète les liens de parenté qui existent entre la sociolinguistique interactionnelle, l'anthropologie linguistique – notamment dans son incarnation nord-américaine (Duranti 1997 ; Gal & Irvine 2019 par exemple) – et la sociolinguistique dans ses incarnations critique (Heller 2002) et/ou politique (Canut *et al.* 2019). Ensemble, ces SSdL « interactionnelles » forment un outillage analytique qui permet non seulement une analyse fine et détaillée des instances de communication contextualisée ainsi qu'une prise en compte des dimensions sociales, politiques, idéologiques et historiques plus larges, mais aussi et surtout un dépassement de l'apparente division entre pratiques microscopiques et macroscopiques grâce au concept d'« échelle » (*scale*, cf. Gal 2021 ; Carr & Lempert 2016 par exemple). La notion de « pratiques d'échelle » (*scaling*, Gal 2021) rend compte de la manière dont des pratiques de différenciation et de comparaison entreprises en interaction s'imbriquent avec l'élaboration de catégories sociales ainsi qu'avec le déroulement et la justification de certaines actions sociales. Cet outillage analytique fait ainsi preuve d'un potentiel critique, surtout quand il s'agit d'explorer des « situations clés » (Gumperz 1982 : 7) comme les entretiens qui nous intéressent ici.

Nous proposons donc, dans un premier temps, de mettre ce potentiel analytique, politique et critique à l'épreuve de nos données afin d'éclairer les processus de catégorisation qui ont lieu dans les entretiens d'une part, et les enjeux de pouvoir en présence d'autre part.

3. La co-construction (asymétrique) des catégorisations

Nous explorons en premier lieu les relations réciproques entre une configuration asymétrique des entretiens sur le plan interactionnel et les processus de catégorisation entrepris en interaction.

3.1. Une configuration interactionnelle *a priori* asymétrique

Avant même que la porte de la salle d'entretien ne s'ouvre, les échanges qui y auront lieu sont prédestinés à une configuration asymétrique de par les rôles et histoires interactionnels qui caractérisent les deux participant·es de l'échange. Tout d'abord, les statuts asymétriques qu'ont les interlocuteurs et interlocutrices sont reflétés par leurs rôles interactionnels : les fonctionnaires sont les « contrôleurs », mandatés par le gouvernement, tandis que les demandeur·euses sont les contrôlé·es, vu·es ainsi d'emblée d'un œil suspicieux⁷. S'ajoute à cette asymétrie l'histoire interactionnelle (Vion 1992). Pour les fonctionnaires, l'entretien constitue une

7. La suspicion comme « point de départ » caractérise en quelque sorte la configuration de la totalité du protocole d'enquête (cf. Vandenbroucke & Wilson, soumis).

interaction qui fait partie de leur quotidien professionnel, un exemple banal dans une série d'interactions semblables qui ont lieu dans un contexte (de travail) familial. Pour les demandeur-euses, c'est tout le contraire. Ainsi, la perception de l'importance de l'interaction diffère de manière considérable entre les deux parties. Ensemble, ces différentes sources d'asymétrie octroient la quasi-totalité des « droits interactionnels » (Eades 2016) aux fonctionnaires qui se voient dotés, *a priori*, du pouvoir de diriger l'interaction.

3.2. Des répertoires linguistiques asymétriques

L'analyse d'un extrait de corpus nous permet non seulement d'illustrer ce pouvoir mais aussi de montrer en quoi certains éléments de la configuration sociolinguistique de ces entretiens, et les répertoires linguistiques des interlocuteurs et interlocutrices, viennent accroître l'asymétrie des droits interactionnels.

L'extrait ci-dessous est tiré d'un entretien qui fait partie d'une enquête concernant un couple relativement âgé composé d'une citoyenne belge et un citoyen arménien (hors-UE donc). Il s'agit ici de l'entretien entre ce dernier (« M » dans l'extrait ci-dessous) et la fonctionnaire chargée de l'enquête (« C »). L'entretien se déroule en français mais, au vu des compétences limitées de M en français, une interprète informelle⁸ (« I ») est également présente afin d'assurer une interprétation français-russe (le russe étant la L2 de M).

Rappelons ici que les fonctionnaires suivent une trame d'entretien fournie par le Service d'État civil, dont voici un extrait :

- 1) Quand êtes-vous arrivé dans la zone Schengen ?
- 2) Avez-vous habité dans d'autres pays de la zone Schengen avant de venir en Belgique ?
- 3) Quand êtes-vous arrivé sur le territoire belge ?
- 4) Par quel moyen de transport êtes-vous arrivé en Belgique ?

Dans la partie de l'entretien ci-dessous, les interlocuteur-ices échangent autour de la troisième question. Plus précisément, C pose des questions relatives à la résidence géographique du couple suite à leur futur mariage car M a signalé, lors de sa réponse à la troisième question, qu'il avait l'intention de retourner en Arménie⁹ :

- | | | |
|-----|---|--|
| 115 | C | et s'il est marié avec madame X madame elle va aller avec lui en Arménie |
| 116 | M | да
(oui) |
| 117 | C | elle va quitter la Belgique pour aller [avec lui ils en ont discuté |

8. Il s'agit dans ce cas précis d'une interprète non-professionnelle qui est une connaissance du couple (cf. Vandenbroucke & Defrancq 2021 pour une discussion des pratiques d'interprétation de ce cas précis).

9. Cette transcription a été réalisée grâce aux enregistrements de Mieke Vandenbroucke, les entretiens n'étant pas enregistrés par les services civiques.

- 118 M да
(oui)
- 119 M она сказала что может уезжать и приезжать
(elle a dit qu'elle peut aller et venir)
- 120 I она спрашивает конкретно если ты женишься она с тобой
уедет в Армению
(elle demande concrètement si vous vous mariez est-ce qu'elle
ira avec vous en Arménie)
- 121 M да
(oui)
- 122 I il a dit oui
- 123 C elle est au courant ils en ont discuté
- 124 I она знает вы разговаривали про это
(est-ce qu'elle sait est-ce que vous en avez parlé)
- 125 M она же моя жена куда я поеду туда и она поедет
(mais elle est ma femme là où je vais elle va aussi)
- 126 I il a dit que c'est sa femme donc [il doit aller où [uh où il va
- 127 C [ah [ah ok (*rires*)
- 128 C donc elle doit le suivre
- 129 I oui
- 130 C et elle va laisser ses enfants ici en Belgique
- 131 I она оставит своих детей здесь
(est-ce qu'elle va laisser ses enfants ici)
- 132 M они уж взрослые
(ils sont déjà adultes)
- 133 I il a dit qu'ils sont déjà adultes
- 134 M у нас будут свои дети
(nous aurons nos propres enfants)
- 135 I (*rires*) il a dit qu'ils ont ils ont des enfants euh comment dire
en- ensemble
- 136 M детям пора уже замуж выходить
(c'est le moment pour ses enfants de se marier)
- 137 I il a il a dit que ses enfants ils sont près de uh se marier déjà
- 138 C oui mais bon ça n'empêche hein
- 139 C (*tape*) alors quand il est arrivé en Belgique il a été euh vivre chez
qui

Inutile de préciser que l'utilisation de plusieurs langues et l'asymétrie dans les répertoires linguistiques et les compétences langagières contribuent à certains défis, voire à des difficultés, au niveau de la co-construction du sens dans cet échange. Des contraintes de place nous empêchent de proposer une analyse détaillée ici mais les séquences plurilingues entre les lignes 115 et 126 semblent révéler un flottement au niveau de la contextualisation « étroite » (Cicourel 1987) – la co-construction de l'activité communicative en cours. Le fait que C n'ait pas accès à tout ce qui se dit en russe, mais que M semble avoir un accès au moins partiel à ce qui se dit en français, semble créer deux interprétations différentes de l'activité en cours. C semble

chercher à confirmer sa compréhension de la réponse à ses questions (ou s'assurer qu'il n'y a aucune incohérence dans les propos de M) tandis que M, pensant que la réponse attendue par C a déjà été fournie (l.118), semble interpréter les questions répétées de C comme des requêtes pour davantage d'informations.

Ce flottement dans l'interprétation des activités en cours provoque un tournant dans l'interaction : C réagit (l.127-128) aux propos de M à travers un marqueur de feedback (« ah ») qui, couplé aux rires de C, semble indiquer sa « posture » (*stance*, Jaffe 2009) vis-à-vis desdits propos. C s'est déjà éloignée de la trame de l'entretien en posant la question à la ligne 115 et s'éloigne à nouveau à travers une nouvelle question (l.130) qui semble être principalement en lien avec son évaluation des propos de M. La séquence déclenchée par cette question (l.131-137) provoque, de nouveau, un énoncé de la part de C (l.138) qui, de par sa modalisation déontique, donne à voir sa posture. Le flottement dans l'interprétation des activités en cours permet à C de diverger de son rôle interactionnel habituel qui consiste à poser des questions et de proposer des évaluations des dires de M, adoptant ainsi une « prise en charge énonciative » différente (Neveu 2004 : 242). Les difficultés de contextualisation produites par le flottement dans l'interprétation des activités en cours ouvrent la voie à ce type de modification de prise en charge et C semble être la seule personne véritablement en mesure d'effectuer un tel changement. Cela reflète la configuration asymétrique *a priori* de l'interaction et fonctionne également comme un indice de contextualisation en soi, produisant des rapports sociaux inégalitaires entre les locuteurs et locutrices en faveur de C.

3.3. Les catégorisations en interaction

Les changements de prise en charge énonciative, et les dynamiques qui les sous-tendent, ne sont pas anodins. En effet, les énoncés de C (l.127 et l.138) donnent à voir assez clairement sa posture vis-à-vis des propos de M, permettant d'inférer sa vision (idéologique) probable concernant, entre autres, ce que devrait être une famille et/ou le rôle des femmes et des hommes vis-à-vis de la famille et des relations. Sa façon de réagir donne à voir une posture négative quant à l'idée qu'une femme doit suivre son mari, posture qui joue un rôle fondamental dans l'interaction car il oriente à la fois les questions de C et son « cadrage » (*framing*, Goffman 1974) des réponses de M. Par son comportement interactionnel, C encadre les propos de M comme inattendus, inacceptables ou indésirables. Cela constitue un exemple de différenciation (Gal & Irvine 2019) en interaction : les propos de M (une femme doit suivre son mari) sont encadrés comme étant *différents* de ce qui est attendu par C dans ce contexte. Bien entendu, ce qui est attendu reste implicite, mais la réaction de C suggère que *ce n'est pas* ce qui a été énoncé par M. En positionnant les propos de M comme étant différents de ses attentes (et, par extension, des attentes de l'institution et de l'État qu'elle représente), elle positionne M comme personne non conforme à ses attentes en tant qu'enquêtrice et, ainsi, aux attentes de l'institution et de l'État. Il s'agit donc d'un exemple presque canonique de pratiques d'échelle : la production de différence

en interaction mène à une différenciation et à une catégorisation plus générales d'un individu (et, par extension, de sa relation). Or ces différentes catégorisations auront sûrement une influence déterminante sur les décisions prises au cours des enquêtes.

4. De l'agentivité discursive à l'agentivité migrante

L'outillage des SSdL interactionnelles nous permet donc d'analyser finement la manière dont différentes échelles de contexte (et de contextualisation) s'imbriquent et s'influencent mutuellement en interaction. Grâce à cela, ce même outillage nous permet également d'explorer plus profondément les dynamiques qui sous-tendent les rapports de pouvoir en jeu dans ces échanges et les effets que celles-ci peuvent avoir pour les demandeurs (et leur demande).

4.1. Invisibilisation idéologique et agentivité discursive

L'asymétrie dans l'activité de co-construction et, ainsi, de catégorisation en interaction en faveur du ou de la fonctionnaire entraîne des restrictions d'« agentivité discursive » (Vandenbroucke 2018, d'après Andrus 2015) chez les demandeur-euses, c'est-à-dire du degré de contrôle qu'ils peuvent exercer sur leurs récits et sur ce qu'on en fait. L'objectif officiel des enquêtes est de solliciter les récits des demandeur-euses et d'établir les faits relatés. Ces récits et faits sont produits à travers un jeu de co-construction, de cadrage et de postures dans lequel, comme nous l'avons vu, les premier-es concerné-es (les demandeur-euses) ont moins de pouvoir concernant la prise en charge énonciative. Il s'agit donc d'une restriction d'agentivité discursive, une restriction qui est renforcée par le processus d'« entextualisation » (Bauman & Briggs 1990) qui mène à la production du rapport écrit élaboré par les fonctionnaires. Si nous retournons à nouveau à l'extrait ci-dessus, l'échange étudié est résumé comme suit dans le rapport élaboré par C :

C'est sa femme donc elle doit le suivre. Et elle va laisser ses enfants ici ils sont grands

Ce texte est nécessairement un produit du processus de co-construction du sens en interaction que nous avons exploré plus haut. Or il s'agit ici d'une version « monologisée » de cette interaction dialogique (D'hondt & Van der Houwen 2014 : 4) : le processus d'entextualisation réduit la visibilité du caractère co-construit du récit. Ce faisant, le rôle (considérable) de la fonctionnaire est effacé et les propos sont positionnés comme étant des simples faits énoncés par M.

Cette invisibilisation de la co-construction est surtout possible grâce aux idéologies linguistiques qui informent et sous-tendent l'intégralité des enquêtes et leurs objectifs. L'objectif principal des entretiens est d'établir des faits. Or, comme remarqué par beaucoup de chercheurs et chercheuses dans d'autres contextes (cf. Eades 2016 ; Nossik 2011), cet objectif repose sur une « idéologie référentialiste » (Eades 2016 : 368) qui positionne le langage comme étant un outil neutre ou transparent, un simple véhicule de faits (Vandenbroucke, à paraître). Selon cette conception, le

contexte de communication, les interlocuteurs et interlocutrices ou le changement de support (de l'oral vers l'écrit) importeraient peu sur les processus de production et d'interprétation des faits relatés.

La prédominance de la conception référentialiste crée une forme de décalage idéologique : les fonctionnaires entreprennent une tâche a priori objective et référentielle mais qui passe par un processus intrinsèquement subjectif et indexical. Ce décalage idéologique cache le caractère nécessairement co-construit de tout récit, cachant ainsi l'asymétrie présente dans la co-construction et les restrictions d'agentivité discursive qu'elle produit. Cette invisibilisation est très puissante : les fonctionnaires ne sont pas forcément conscient-es ni de leur rôle dans la co-construction, ni de la manière dont ce rôle est rendu invisible dans le processus d'entextualisation ; ils et elles pensent simplement rapporter les propos des demandeur-euses¹⁰.

4.2. Infiltrations politiques et agentivité migrante

L'invisibilisation créée par le décalage idéologique est centrale dans les enjeux de pouvoir au cours des entretiens car elle ouvre la porte aux pratiques d'échelle, à l'infiltration de dynamiques idéologiques et politiques dans ce processus qui se veut pourtant neutre. Même si le processus de co-construction qui contribue à l'élaboration des catégorisations effectuées en interaction n'est pas visible dans le rapport que constitue la trace définitive de l'entretien, les résultats de ces processus y sont bel et bien présents, ce qui peut avoir des conséquences importantes pour la suite de l'enquête et pour les vies des demandeur-euses.

Revenons à l'exemple abordé ci-dessus et à la catégorisation de M comme homme qui n'est pas conforme aux attentes de l'enquêtrice et, ainsi, de l'institution qu'elle représente. Une telle catégorisation pourrait avoir des conséquences lourdes au sein de l'enquête : si M est jugé trop peu conforme aux attentes de l'État, cela pourrait fournir une justification pour un refus de son dossier de demande de mariage. Il s'agit ainsi d'une forme de « gardiennage moral » (*moral gatekeeping*, Vandembroucke 2020 ; Wray 2006) selon laquelle la porte est fermée à des personnes et/ou des relations qui ne semblent pas être en adéquation avec les normes ou les valeurs de l'État. Ces normes et valeurs restent floues, fluctuantes et peu définies, constituant presque des signifiants flottants (Laclau 2007). Dans le cas étudié ici, la différenciation de M est effectuée, à travers des opérations de cadrage, en rapport avec sa vision ou conception de la femme, le rôle social et les rapports que cette dernière devrait entretenir avec son mari, etc. Cependant, même si les normes ou valeurs attendues, c'est-à-dire celles qui diffèrent des valeurs de M, relèvent du non-dit, elles forment néanmoins la base d'un gardiennage moral (et de sa justification). La nature des enquêtes – les publics concernés et les thématiques abordées – fait en sorte que les entretiens se trouvent quasi systématiquement à l'intersection de multiples éléments qui pourraient faire l'objet d'un tel gardiennage moral – des

10. En effet, lors d'un entretien avec Mieke Vandembroucke, une fonctionnaire a expliqué que son travail consistait à « mettre ce qu'ils m'ont dit ».

écarts à la norme en matière de genre, sexualité, pratiques culturelles, croyances, etc. – et nous pourrions citer d’autres exemples concrets observés sur le terrain où chacun d’entre eux a été mobilisé dans des pratiques de différenciation sans que la norme attendue soit explicite.

En somme, les pratiques d’échelle et de différenciation semblent reposer sur l’implicite, sur des signifiants flottants, et, comme nous l’avons vu, les fonctionnaires sont les seuls à pouvoir opérer un contrôle sur ces éléments implicites et leur mobilisation. S’ajoute à cela le fait que le rôle prépondérant du ou de la fonctionnaire dans la co-construction du sens en interaction (et ses pratiques d’échelle, de différenciation et de catégorisation) est rendu invisible par le processus d’entextualisation impliqué dans la production du rapport de l’entretien. Ces différents éléments constituent des sources potentielles de discrimination ou d’injustice et contribuent également à réduire l’agentivité discursive des demandeurs. Cette agentivité discursive s’imbrique dans l’« agentivité migrante » (*migrant agency*, Mainwaring 2016) et toute restriction de cette première entraîne nécessairement une restriction de cette dernière. C’est ainsi que les entretiens – des événements de parole contextualisés – s’insèrent, en tant que « technologie discursive de pouvoir » (Rampton 2016), dans un dispositif de contrôle migratoire plus vaste, contribuant ainsi à la catégorisation de personnes, de leurs relations et de leurs dossiers de demande de mariage et, par conséquent, ont des effets (politiques) importants pour ces personnes, pour l’État et pour la société.

5. Reprendre le pouvoir ?

À notre sens, l’analyse que nous venons de présenter donne à voir en quoi les SSdL peuvent éclairer certains mécanismes de discrimination ou d’injustice potentielles. Dans cette dernière section, nous argumentons que cette capacité peut également être saisie pour contribuer, d’une part, à une déconstruction du décalage idéologique évoqué ci-dessus et, d’autre part, à un (r)établissement d’agentivité discursive. Faute de place, nous ne pourrions pas faire une discussion détaillée de chaque suggestion mais nous concevons le catalogue plus ou moins disloqué qui suit comme des pistes de recherche(-action) futures qui pourraient nous aider toutes et tous à veiller à une négociation et à une distribution de pouvoir plus juste. Nous déclinons nos suggestions en trois catégories : les suggestions *techniques* et *durables* concernent les enquêtes étudiées ici et les suggestions *sociétales* sont plus générales.

Les suggestions *techniques* sont des solutions immédiates qui pourraient remédier à certains éléments problématiques dans le déroulement des entretiens mis en lumière ici. Il s’agirait par exemple d’utiliser systématiquement des interprètes professionnel·les, d’enregistrer les interactions¹¹, de fournir toujours la possibilité pour toutes les parties de s’exprimer dans leur L1 ou de réduire la « part langagière

11. Même si l’enregistrement d’un entretien pourrait également être retenu contre un·e demandeur·euse, il nous semble néanmoins être une technique qui pourrait, couplée à d’autres solutions mentionnées ici, contribuer à une meilleure distribution de l’agentivité discursive dans ces interactions.

du travail » (Boutet 2001) des fonctionnaires – par l’emploi d’un·e scribe, par exemple.

Les solutions *durables* se basent sur l’instauration d’un dialogue durable entre les différentes parties prenantes des enquêtes et le monde universitaire. Ces solutions auraient pour but de sensibiliser ces parties, avec des exemples concrets et des explications accessibles, au fonctionnement de la co-construction, à l’asymétrie actuelle de celle-ci et aux conséquences de cette asymétrie. Chez les fonctionnaires, cela pourrait prendre la forme d’ateliers, formations, séminaires, groupes de discussion informels, interventions sur le terrain, etc. Nous précisons qu’il ne s’agit en aucun cas de sortir de notre tour d’ivoire afin d’aller dicter aux fonctionnaires comment ils ou elles devraient travailler mais d’instaurer un dialogue tourné vers l’écoute, la compréhension et, si besoin, le conseil. L’outillage des SSdL interactionnelles semble particulièrement bien adapté pour ce rôle car il permet de montrer que les phénomènes élucidés dans cet article ne sont pas la faute d’une seule personne mais, au contraire, des manifestations – en grande partie inconscientes – d’un phénomène structurel et sociétal. Ces interventions pourraient aussi prendre la forme de consultations entre spécialistes des SSdL interactionnelles et législateur·ices lors de l’élaboration de politiques, des séminaires, ateliers, etc. Nous pourrions même imaginer le développement de projets de recherche-action autour de ces interventions, voire d’un dialogue durable entre projets de recherche européens et politiques européennes. Chez les demandeur·euses, il s’agirait de mettre en place des mesures de sensibilisation et d’éducation similaires à celles évoquées pour les fonctionnaires, peut-être en ouvrant un dialogue avec les milieux associatifs et militants. Clairement, la configuration asymétrique de l’interaction existe, joue un rôle important et n’est pas prête de disparaître tout de suite. Cependant, ce n’est pas pour autant qu’elle est une fatalité ; savoir qu’elle existe et comment elle agit constitue déjà un élément d’émancipation, un premier pas vers une compréhension de ce qui pourrait être fait pour contrer cette asymétrie et reprendre la main sur son agentivité discursive.

Les solutions proposées ici pourraient toutes faciliter la co-construction du sens en interaction dans les entretiens et/ou la rendre plus visible avec l’espoir de contribuer à une répartition plus équitable d’agentivité discursive. Cependant, l’implémentation de solutions relève d’une volonté politique et, à l’instar de la sociolinguistique critique (cf. Heller 2003), nous pourrions nous demander quels intérêts sont servis par le fait que des solutions n’ont pas déjà été implémentées. Tout d’abord, la non-implémentation de certaines solutions peut être mise en lien avec une volonté politique néolibérale de réduire des dépenses publiques, en évitant l’achat et l’installation de matériel coûteux, en ayant recours aux entreprises ou individus privés et peu onéreux (comme les interprètes informel·les) ou en réduisant le nombre d’agent·es dans les services publics, ce qui mène à la multiplication et la diversification des tâches entreprises par celles-ci et ceux-ci. Nous observons donc une volonté politique de contrôler l’immigration à travers l’instrumentalisation des

récits des demandeur-euses et tout le travail langagier que cela implique, couplée à une volonté politique de limiter les dépenses publiques qui a un effet direct et néfaste sur les conditions matérielles dudit travail et sa part langagière. Bien que ces deux volontés semblent être en conflit, nous pourrions argumenter que la situation actuelle sert avant tout les intérêts de l'État. La réduction des coûts n'empêche pas que le contrôle soit effectué. Au contraire, cette réduction est au moins en partie à l'origine des dynamiques décrites dans cet article : les conditions matérielles actuelles du travail (langagier) dans les entretiens donnent lieu à une asymétrie d'agentivité discursive qui mène à un gardiennage peut-être plus strict que si l'ensemble des solutions mentionnées ci-dessus étaient mises en place.

Face à des conclusions de ce type, il nous semble que la voie la plus prometteuse serait celle d'un changement plus radical et plus général. Nous nous alignons alors avec Eades (2016) qui suggère que, pour effectuer un véritable changement, il faut s'attaquer au nerf du problème par le biais d'une solution, ou « stratégie » (De Certeau 1980), sociétale : démolir la vision référentialiste du langage – qui dépasse largement le cadre des enquêtes – dans l'imaginaire collectif général, normaliser non seulement une vision de toute communication comme étant un processus de co-construction mais, surtout, l'idée que croire le contraire peut mener à des situations de discrimination et d'injustice. L'outillage des SSdL interactionnelles fournit les bases scientifiques pour cette entreprise et le défi est donc de rendre nos apports accessibles à toutes et tous et de les diffuser. Inspiré par les efforts de Gumperz lui-même à cet égard au sein du projet *Crosstalk* (Gumperz, Jupp & Roberts 1979), nous pourrions imaginer des solutions médiatisées : émissions télévisées, podcasts, vidéos YouTube, articles de vulgarisation, représentations de phénomènes de co-construction dans les fictions (séries policières, par exemple), etc. Nous pourrions également imaginer des interventions dans l'éducation populaire, voire dans l'éducation tout court répandant l'idée selon laquelle la prise en compte de la co-contextualisation devrait faire partie de tout apprentissage de toute forme de communication (cf. Wilson 2021). En somme, il s'agirait d'insérer l'« idéologie co-constructiviste » dans le plus grand nombre d'interactions possible, d'effectuer nos propres pratiques d'échelle. Tout comme de multiples disciplines ont réussi à le faire pour le réchauffement planétaire, il faudrait que nous arrivions à assumer notre légitimité scientifique et la mobiliser de manière accessible afin d'inspirer des changements positifs au sein de la société, afin d'offrir au plus grand nombre une part d'émancipation lors de l'écriture de leurs récits, individuels et collectifs.

Conclusion

Dans cet article, nous espérons avoir montré, à travers l'analyse d'un entretien au sein d'une enquête sur les mariages mixtes, que les SSdL interactionnelles disposent d'une force politique et critique qui nous permet, d'une part, de dévoiler les enjeux de pouvoir dans les pratiques langagières et la place des pratiques

langagières dans les enjeux de pouvoir et, d'autre part, de proposer des outils pour lutter contre des injustices et discriminations entraînées par ces mécanismes et leurs multiples influences réciproques avec le et la politique.

Le fait de mettre l'outillage des SSdL interactionnelles à l'épreuve d'un terrain comme les enquêtes sur les mariages mixtes révèle à la fois des ruptures et des continuités. La « mobilité surmoderne » (Augé 2009) – et les restrictions qui freinent cette mobilité pour certain-es – qui caractérise ce terrain est emblématique du monde d'aujourd'hui, mais l'asymétrie des enjeux de pouvoir dans cette « situation clé » (Gumperz 1982) et les effets souvent injustes de celle-ci constituent une continuité entre le monde d'avant et le monde d'aujourd'hui. Comme souligne Roland Barthes (1978 : 12), le langage est l'« objet en quoi s'inscrit le pouvoir » et, ainsi, la clef dans cette continuité, ou régénération, de pouvoir. Nous espérons avoir montré ici que les SSdL ont donc toute leur place quand il s'agit de questionner ce pouvoir, d'étudier les dire – qui sont, en réalité, des faire – et, surtout, d'établir ce que l'on peut en dire, et, ainsi, en faire.

Références bibliographiques

- ANDRUS Jennifer, 2015, *Entextualizing domestic violence: Language ideology and violence against women in the Anglo-American hearsay principle*, Oxford, Oxford University Press.
- AUGÉ Marc, 2009, *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Payot & Rivages.
- BARTHES Roland, 1978, *Leçon*, Paris, Seuil.
- BAUMAN Richard & BRIGGS Charles L., 1990, « Poetics and performance as critical perspectives on language and social life », *Annual Review of Anthropology*, 19, 59–88.
- BOUTET Josiane, 2001, « La part langagière du travail : bilan et évolution », *Langage et société*, 98, 17-42.
- BOUTET Josiane & HELLER Monica, 2014, « Introduction », *Langage et société*, 150-4, 7-13.
- D'HONDT Sigurd & VAN DER HOUWEN Fleur, 2014, « Quoting from the case file: How intertextual practices shape discourse at various stages in the legal trajectory », *Language and Communication*, 36, 1-6.
- CANUT Cécile, DANOS Félix, HIM-AQUILLI Manon & PANIS Caroline, 2019, *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- CARR E. Summerson & LEMPERT Michael, 2016, *Scale*, Berkeley, University of California Press.
- CICOUREL Aaron V., 1987, « The Interpenetration of Communicative Contexts: Examples from Medical Encounters », *Social Psychology Quarterly*, 50-2, 217-226.
- CODÓ Eva, 2008, *Immigration and bureaucratic control: Language practices in public administration*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DE CERTEAU Michel, 1980, *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Folio.
- DURANTI Alessandro, 1997, *Linguistic Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press.

- EADES Diana, 2016, « Theorising language in sociolinguistics and the law: (How) can sociolinguistics have an impact on inequality in the criminal justice process? », in COUPLAND Nikolas, *Sociolinguistics. Theoretical Debates*, Cambridge, Cambridge University Press, 367-388.
- FOBLETS Marie-Claire & VANHEULE Dirk, 2006, « Marriages of convenience in Belgium: the punitive approach gains ground in migration law », *European Journal of Migration and Law*, 8, 263-280.
- FOUCAULT Michel, 1982, « The Subject and Power », *Critical Inquiry*, 8-4, 777-795.
- GAL Susan, 2021, « How culture and society are communicatively constituted: A reflection on 40 years of linguistic anthropology », *Langage et Société*, 172 (1), 125-148.
- GAL Susan & IRVINE Judith, 2019, *Signs of Difference. Language and Ideology in Social Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOFFMAN ERVING, 1974, *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*, Boston, Northeastern University Press.
- GUMPERZ John J., 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUMPERZ John J., JUPP Tom J. & ROBERTS Celia, 1979, *Crosstalk: a study of cross-cultural communication; background material and notes to accompany the B.B.C. film*, Southall, ILT.
- HELLER Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HEYES Cressida J., 2010, « Subjectivity and power », in TAYLOR Dianna, *Michel Foucault: Key Concepts*, Durham, Acumen Publishing, 159-172.
- JAFFE Alexandra, 2009, *Stance: Sociolinguistic Perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- LACLAU Ernesto, 2007, *Emancipation(s)*, London, Verso.
- MAINWARING Cetta, 2016, « Migrant agency: Negotiating borders and migration controls », *Migration Studies*, 4 (3), 289-308.
- NEVEU Frank, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- NOSSIK Sandra, 2011, « Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle », *Corpus*, 10, 119-135.
- RAMPTON Ben, 2016, « Foucault, Gumperz and governmentality: Interaction, power and subjectivity in the twenty-first century », in COUPLAND Nikolas, *Sociolinguistics. Theoretical Debates*, Cambridge, Cambridge University Press, 303-328.
- SCHIFFRIN Deborah, 1994, *Approaches to Discourse*, Malden MA, Blackwell.
- VANDENBROUCKE Mieke, 2020, « Linguistic rights and discursive agency in Belgian marriage migration gatekeeping investigations », communication lors de la conférence *Needs and Care Practices for Refugees and Migrants - 1st Annual CESSMIR conference*, 17-19 septembre 2018, Gand, Belgique.
- VANDENBROUCKE Mieke, 2020, « Legal-discursive constructions of genuine cross-border love in Belgian marriage fraud investigations », *Critical Discourse Studies*, 17 (2), 175-192.
- VANDENBROUCKE Mieke, à paraître, « He Said, She Said: The Complexity of Oral Relationship Narratives as Written Factual Evidence in Belgian Marriage Fraud Investigations », in

- D'AOUST Anne-Marie, *Transnational Marriage and Partner Migration: Constellations of Security, Citizenship, and Rights*, Nouveau Brunswick, Rutgers University Press, 189-204.
- VANDENBROUCKE Mieke & DEFRANCO Bart, 2021, « Professionally unaligned interpreting in Belgian marriage fraud investigations and its consequences », *The Translator*, 27 (1), 12-32.
- VANDENBROUCKE Mieke & WILSON Adam, soumis, « La construction discursive de catégories juridiques et administratives dans la lutte contre des mariages simulés en Belgique », *Corela*.
- VION Robert, 1992, *La communication verbale, analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- WILSON Adam, 2021, « Context and Contextualisation: Hallmarks of Authentic Spoken English », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité (Cahiers de l'APLIUT)*, 40 (1) < <http://journals.openedition.org/apliut/8547> > [consulté le 03/11/2021].
- WRAY Helena, 2006, « An Ideal Husband - Marriages of Convenience, Moral Gate-keeping and Immigration to the UK », *European Journal of Migration and Law*, 8 (3-4), 303-320.

Résumé : Dans cet article, nous mobilisons un outillage analytique qui rassemble plusieurs sciences sociales du langage afin de porter un regard critique sur les dynamiques sociolinguistiques des entretiens réalisés dans le cadre d'enquêtes sur les migrations par la voie du mariage en Belgique. En nous appuyant sur un travail de terrain ethnographique multi-site, nous explorons les manières dont pratiques langagières et dynamiques politiques et idéologiques s'influencent mutuellement dans ces enquêtes, lesquelles ont pour but d'établir la véracité des intentions matrimoniales des couples. Dans un premier temps, nous abordons les relations réciproques entre une configuration asymétrique des entretiens sur le plan interactionnel et les processus de catégorisation entrepris dans ces échanges. Dans un deuxième temps, nous mettons ces observations en lien avec une idéologie « référentialiste » sous-tendant l'ensemble des enquêtes qui positionne le langage comme un simple véhicule transparent de la vérité. Nous abordons le rôle de cette idéologie dans le façonnement de pratiques qui contribuent à rendre invisible à la fois le processus de co-construction du sens entrepris dans les entretiens et son caractère intrinsèquement asymétrique. Ensuite, nous argumentons que cette « invisibilisation » ouvre la porte à l'infiltration de dynamiques idéologiques et politiques au sein d'un protocole d'enquête qui se veut pourtant neutre. Enfin, nous proposons quelques pistes pour le déploiement de l'outillage analytique mobilisé ici en tant qu'outil pour lutter contre des injustices et discriminations entraînées par ces dynamiques et contribuer à une négociation et à une distribution de pouvoir plus juste.

Mots-clés : migration ; mariage ; Belgique ; sociolinguistique interactionnelle ; agentivité

Abstract: In this article, we use a mixed theoretical framework that brings together various social approaches to language study to critically examine the sociolinguistic dynamics of interviews held as part of marriage migration investigations in Belgium. Drawing upon multisite ethnographic fieldwork, we explore the ways in which political and ideological dynamics and language practices intersect in these investigations which aim to scrutinise the matrimonial intentions of couples. First, we examine the reciprocal relationships between an asymmetric interactional configuration and processes of categorization undertaken in the interviews. Second, we link these observations to a "referentialist" ideology that positions language as a transparent vehicle of truth and underpins the investigations before exploring how this ideology contributes to shaping certain practices that render invisible both the

process of co-construction of meaning in interaction and its inherent asymmetry. Following this, we argue that this “invisibilisation” potentially allows ideological and political dynamics to seep into investigation processes which are claimed to be neutral. Finally, we suggest ways in which the theoretical framework used here could be harnessed as a tool to fight against instances of injustice and discrimination potentially engendered by the sociolinguistic dynamics described, contributing to a fairer negotiation and distribution of power in this context.

Keywords : migration ; marriage ; Belgium ; Interactional Sociolinguistics ; agency